

Azimuths

n° 264

Sud éducation
CLERMONT-FERRAND

Novembre 2024

ATTAQUE GÉNÉRALISÉE CONTRE LES SERVICES PUBLICS

Alerte budget éducation 2025 !

L'austérité menée par le gouvernement Barnier attaque l'école publique, avec des conséquences désastreuses. **L'école est à un point de rupture et les réformes libérales empirent ses difficultés de fonctionnement.**

A la rentrée 2024, 650 postes ont déjà été supprimés. Dans de nombreux établissements, des postes ne sont pas occupés ! Pour 2025, le gouvernement prétexte la baisse démographique pour justifier de nouvelles suppressions de postes. Or les données de l'OCDE sont sans appel : en 2024, on compte en moyenne 18,2 élèves par enseignant·e (calcul déjà biaisé car il divise artificiellement tous les enseignant·es par le nombre d'élèves, y compris par exemple les remplaçant·es mais aussi les conseiller·es pédagogiques) dans le 1er degré en France tandis que la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 14 élèves pour un·e enseignant·e.

Le projet de budget 2025 présenté par Barnier prévoit 4035 suppressions de postes réparties ainsi :

- 3 155 dans le premier degré public ;
- 660 dans le premier degré privé sous contrat ;
- 181 dans le second degré public ;
- 40 dans le second degré privé sous contrat.

L'école privée ne subirait donc que 16 % des suppressions alors-même qu'il représente 20 % des élèves. D'année en année, le budget du privé grignote celui du public, même en période d'austérité !

Le manque de personnel enseignant conduit à une situation de mise sous tension permanente : les personnels ne sont plus remplacés et chaque absence pèse sur les établissements. Alors que le gouvernement entend mettre en place 3 jours de carence pour les fonctionnaires en congé maladie, qui peut penser qu'il serait sain de venir travailler malade, au risque de contaminer les autres et d'aggraver son état de santé ?

Dans le privé, les deux tiers des salarié·es n'ont aucun jour de carence comme stipulé dans leurs conventions collectives, et les études démontrent que n'avoir aucun jour de carence cela diminue de 2,8 jours les périodes d'absence d'après le site du ministère de la santé. On voit là l'idéologie à l'œuvre : en vérité, sous couvert d'absentéisme excessif (démenti par les études chiffrées sur le sujet), il s'agit d'affaiblir le service public d'éducation en justifiant l'austérité.

Toutes et tous en grève le 5 décembre !


éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires
63 / 03

 Coordonnées 

SUD éducation 63/03

 sud63@sudeducation.org

 www.sudeducation63.org

 04 73 37 59 09



Des moyens continuellement diminués

Dans le 2nd degré, entre 2017 et 2023, on a compté 8 865 suppressions de postes, l'équivalent de 166 collèges, à rapporter aux 7441 élèves supplémentaires.

Pour retrouver le taux d'encadrement de 2006, il faudrait recruter 45 257 enseignant·es !

Les conséquences de ces suppressions de postes sont visibles :

- augmentation du nombre d'élèves par classe en collège : de 24,2 en 2000 à 25,9 en 2022

- augmentation du nombre d'élèves par classe en lycée général et technologique : de 27,7 en 2000 à 30,3 en 2022

Par ailleurs, le déficit de personnels médico-sociaux est criant : 900 médecins, moins de 8 000 infirmier·es pour 12 millions d'élèves.

Moins de 20% des élèves de 6 ans passent la visite médicale, pourtant obligatoire.

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale est l'un des plus mal dotés en gestionnaires au regard de l'effectif important d'agent·es puisque le ratio gérant·es-géré·es est de 0,6 %, soit 6 gestionnaires pour 1 000 agent·es.

Solidarité avec toutes les femmes : en Iran, en Afghanistan, en France et partout ailleurs

Alors que le 25 novembre aura lieu la journée internationale contre les violences faites aux femmes, SUD éducation 63/03 tient à réaffirmer sa solidarité avec toutes les femmes victimes de violences à travers le monde.

En Iran, il leur est interdit de faire des choses aussi simples que danser en public, faire du vélo ou encore assister à des matchs dans les stades. Les femmes risquent également jusqu'à dix ans de prison pour un voile mal porté. La dernière victime en date s'appelle Ahou Daryaei : elle s'est dévêtue dans la rue en signe de protestation après avoir été harcelée par des agents de son université (où elle étudiait le français) pour n'avoir pas respecté le code vestimentaire religieux. Elle est depuis internée dans un hôpital psychiatrique car considérée comme folle. Cette étudiante a rapidement été érigée en nouvelle figure symbolique de la lutte pour le droit des femmes en Iran.

De l'autre côté de la frontière, sous le joug des talibans, les Afghanes sont privées d'éducation et n'ont pas le droit d'accéder aux bains publics, aux parcs et aux gymnases, de parler dans les espaces publics, de chanter...

Au Soudan ou en Arabie saoudite, seuls les hommes bénéficient du droit inconditionnel de demander le divorce.

Aux Etats-Unis, beaucoup de femmes ont perdu le droit d'avorter. Elle doivent alors se déplacer dans un autre Etat ou avorter clandestinement, avec tous les dangers que l'on a connus en France avant la loi Veil.

La liste des interdictions imposées aux femmes est écrasante. Dans plusieurs pays, celles-ci sont soumises à une violence quotidienne, systémique car inscrite jusque dans les textes de loi. Face à cette exclusion qui ne dit pas son nom, certaines ONG et collectifs d'avocats plaident pour la reconnaissance d'un « apartheid de genre ».

Dans les pays plus libéraux comme en France, les violences subsistent : féminicides (1 femme meurt en moyenne tous les 3 jours sous les coups de son conjoint), viols (le cas de Gisèle Pelicot est en cela emblématique), pressions exercées sur la façon de se vêtir, il reste beaucoup à faire ici comme ailleurs.

SUD éducation 63/03 se tiendra aux côtés des femmes et réaffirme sa solidarité avec elles toutes.



Réseau Education Sans Frontières 63

Lutter contre les fake news

Face aux intox de l'extrême droite sur l'immigration, le Réseau Éducation Sans Frontières - RESF 63 se mobilise pour informer, sensibiliser et démonter les fake news ! On commence avec la fable à propos de l'Aide Médicale d'État

61 personnes à la rue à Clermont-Ferrand

RESF 63 a écrit au préfet le 30 octobre pour lui signaler qu'après une année pendant laquelle 199 familles ont été laissés à la rue, début novembre 8 familles, 18 enfants, 5 femmes seules et

11 personnes régularisées soit 61 personnes le sont encore. L'hiver approche. Cette situation doit cesser. Depuis début octobre, les personnels de l'école Aristide Briand avec les militants de RESF se mobilisent pour soutenir une mère de famille que le préfet entend expulser vers l'Albanie. Les 3 enfants resteraient alors seuls avec le père qui est en situation régulière. **Vous ne rêvez pas !**

"LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE ONT UNE MEILLEURE COUVERTURE SANTÉ QUE LES FRANÇAIS !"

C'est **FAUX**. L'Aide médicale de l'État (AME) est une couverture maladie qui assure les soins de base pour les personnes étrangères sans titre de séjour. Elle ne permet pas de soins haut de gamme ni de dépassements d'honoraire. **Supprimer l'AME constituerait un danger sanitaire, au coût bien plus élevé que les 0,47% des dépenses de santé qui y étaient consacrés en 2023.**

Source : Mutualité Française novembre 2023



Brèves de conneries

- Dans le 94, **une directrice d'école a été convoquée par son inspectrice pour une remontée de bretelles !** En cause ? La mobilisation des personnel de son école au côté des parents d'élèves pour plus de moyens humains. L'inspectrice a évoqué le légendaire « devoir de réserve », qui n'existe toujours pas !! SUD 94 a accompagné la collègue et gagné ! Le rapport a été retiré du dossier administratif de la collègue.

- **Le SNU pourrait être abandonné car trop coûteux**, les 128 millions d'euros fléchés vers le SNU soient réaffectés au secteur du sport amateur en 2025.... Encore une idée de génie (que nous dénonçons par ailleurs) qui n'a pas tenu bien longtemps !!

- Depuis la 2ème semaine après la rentrée de septembre, **les 2 enseignantes d'ULIS d'un collège proche de Clermont en arrêt maladie ne sont pas remplacées.** Les élèves sont donc privé·es de cours adaptés

(voire de cours tout court pour celles et ceux qui sont peu en inclusion). Finalement, un remplacement pour 7h a récemment été trouvé, impliquant un bouleversement d'emploi du temps qui oblige les enseignantes et les élèves à réorganiser les emplois du temps très personnalisés en ULIS

- **Ne tombez pas malades !** Sur les 2 médecins du travail encore présents au rectorat qui ont en charge l'ensemble des personnels de l'Académie, l'un vient de partir en retraite et le second l'imitera dans un an. Aucun remplaçant n'a été trouvé à ce jour ... Et bien entendu, il n'est toujours pas question que nous ayons de visites médicales régulières comme les autres travailleurs·ses de ce pays !!

Retrouvez nos vidéos « 1jour1connerie » pour ne rien rater des conneries qui nous entourent sur notre site web ou sur notre page Facebook.

Bulletin d'adhésion 2024-2025

Déjà adhérent-e en 2023-2024 Nouvel-le adhérent-e

Nom :
Prénom :
Adresse personnelle :

code postal : ville :
Tel: Portable :

E-mail :
Établissement / service :

Corps :
Discipline : Échelon :
Titulaire / non titulaire / Retraité-e :

Je peux être correspondant-e local-e sur mon lieu de travail (recevoir de la doc et l'afficher sur le panneau syndical ou la mettre dans les casiers) :

Date : Signature :

SUD éducation peut utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser des publications. J'autorise SUD éducation à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès.

Vous pouvez également faire un don à SUD éducation 63/03. Dans ce cas, vous pouvez faire un chèque séparé, et préciser si vous le souhaitez l'affectation à la caisse de grève et/ou à la caisse de solidarité générale (soutien à des luttes en cours, aux sans-papiers, à des associations, etc.).

Cotisations : (voir grille ci-dessous), peut être fractionnée en plusieurs versements. Faire autant de chèques que de versements et indiquer au dos les mois d'encaissement souhaités, 31 août 2025 au plus tard.

ATTENTION ! Pour le salaire net, ne pas lire en bas du bulletin de salaire mais le montant avant prélèvement à la source.

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôt
Moins de 600	6,00 €	2,00 €	2 100,00 €	180,00 €	60,00 €
600,00 €	15,00 €	5,00 €	2 200,00 €	188,00 €	62,67 €
900,00 €	30,00 €	10,00 €	2 300,00 €	200,00 €	66,67 €
1 000,00 €	40,00 €	13,30 €	2 400,00 €	225,00 €	75,00 €
1 100,00 €	50,00 €	16,67 €	2 500,00 €	250,00 €	83,33 €
1 200,00 €	60,00 €	20,00 €	2 600,00 €	275,00 €	91,67 €
1 300,00 €	70,00 €	23,33 €	2 700,00 €	300,00 €	100,00 €
1 400,00 €	85,00 €	28,33 €	2 800,00 €	325,00 €	108,33 €
1 500,00 €	90,00 €	30,00 €	2 900,00 €	350,00 €	116,67 €
1 600,00 €	105,00 €	35,00 €	3 000,00 €	375,00 €	125,00 €
1 700,00 €	120,00 €	40,00 €	3 100,00 €	400,00 €	133,33 €
1 800,00 €	140,00 €	46,67 €	3 200,00 €	425,00 €	141,67 €
1 900,00 €	160,00 €	53,33 €	3 300,00 €	450,00 €	150,00 €
2 000,00 €	168,00 €	56,00 €	Plus de 3300 €	+25€ par tranche de 100€	

n°264 – Novembre 2024

CPPAP n°0526S06036

Directrice de publication : Valérie Moulinot, Maison du Peuple,
29 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand
Imprimé par nos soins

AZimuts

Bulletin syndical
et pédagogique

SUD éducation
Maison du Peuple
29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

P
4

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Dispositif de timbrage 33 Clermont FD PDDC

Date de dépôt : vendredi 15 novembre 2024

AZimuts

SUD éducation
CLERMONT-FERRAND

ATTAQUE GÉNÉRALISÉE CONTRE LES SERVICES PUBLICS

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !

AUSTERITE

VA falloir se serrer
LA CEINTURE MON GARS...



Sommaire

Page 1 : Attaque contre les services publics

Page 2 : Des moyens diminués - Solidarité avec toutes les femmes

Page 3 : RESF 63 – Brèves de conneries

Page 4 : Adhérez